

SOHET Jean Pierre

(1769 - 1842)

Paliseul (BE)

Patents (details)

1 - Nouvelle forme d'huilerie

NL patent	1817/3
Application date	16 April 1825
Inventor	SOHET Jean Pierre

The *Procès-verbal du dépôt de la requête* reads as follows:

Aujourd'hui 16 avril 1825, est comparu au Greffe des Etats du Grand-Duché de Luxembourg, le sieur Jean Pierre Sohet, résidant à Paliseul, quartier de Neufchâteau, lequel a déposé entre nos mains une requête qu'il a adressée à Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, notre auguste Souverain, à l'effet d'obtenir un brevet d'invention pour quinze ans au sujet d'une huilerie sans pierres meules, pilons ou cylindres qu'il vient de découvrir; plus un paquet renfermant la description accompagnée du plan de l'invention dont s'agit.

Ce dont nous avons rédigé le présent procès verbal au dos du paquet en présence du comparant qui l'a signé avec nous Greffier des Etats et à qui nous avons remis un double conformément à l'article 2 du Règlement Royal du 26 mars 1817.

Fait à Luxembourg, le jour, mois et an que dessus

There is no description or drawing available that reveals the technical aspects of the invention.

The patent was granted on 20 June 1825 for a 10 year term. ¹

2 - Huilerie sans pierres meules, pilons ou cylindres

NL patent	1817/7
Application date	9 August 1826
Inventor	SOHET Pierre Joseph ²

On 9 August 1826 SOHET *fils* filed an application for a *brevet de perfectionnement* based on the patent his father had obtained in 1825. ³ As in the earlier case, no additional information concerning the invention is available from the Luxembourg *Archives nationales*.

The *Procès-verbal du dépôt de la requête* reads as follows:

Aujourd'hui 9 août 1826 à 3h de relevé, est comparu au Greffe des Etats du Grand-Duché de Luxembourg, le sieur Pierre Joseph Sohet, fils, domicilié à Paliseul, lequel a déposé entre nos mains un paquet à l'adresse de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, tendant à obtenir, pour un terme de 10 années, un brevet de perfectionnement d'un moulin à huile, pour lequel son père, Jean Pierre Sohet, a obtenu un brevet d'invention, plus une description de la machine perfectionnée.

Nous avons mis ces deux pièces sous enveloppe cachetée, et nous les avons déposées dans une caisse de sapin renfermant un modèle en relief de la dite machine, conforme à la description. Cette caisse a été ensuite fermée en notre présence, enveloppée d'une ficelle dont le nœud a été également cacheté, pour être envoyée, par le comparant, à l'Administration de l'instruction publique, des sciences et des arts à La Haye.

De tout quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal au dos du paquet, en présence du comparant, qui l'a signé avec nous, Greffier des Etats du Grand-Duché et à qui il a été remis un double, conformément à l'article 2 du Règlement royal du 26 mars 1817.

Fait à Luxembourg, le jour, mois et an que dessus.

¹ *Mémorial 1825-1, page 343*

² [FamilySearch database](#) (GWZT-GSN)

³ *Dutch patent application NL1817/3*

At the time of drafting the *procès-verbal de dépôt*, there had obviously been some confusion about who was the true inventor of the new invention. The clerk at the *Greffé* had assumed that SOHET fils acted as representative of his father. This was not the case and a second “corrected” entry was made in the Patent Register.

There is no evidence to be found that the application proceeded to grant.